

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Violences domestiques: des chiffres toujours plus préoccupants en 2024

En 2024, la police est intervenue près de cinq fois par jour pour des situations de violence domestique, soit environ une fois de plus par jour qu'en 2023. Le nombre d'affaires a progressé de 9%, et tous les homicides commis dans le canton relevaient de la sphère domestique. Ce sont les principaux constats du cinquième rapport de l'Observatoire de la violence domestique publié ce jour par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), qui analyse les données de 2015 à 2024. Face à la persistance du phénomène, le Conseil d'État fait du renforcement de la loi sur la prévention et la lutte contre la violence domestique l'une de ses priorités.

Des mesures renforcées à tous les niveaux

Des modifications sont en préparation pour étoffer le dispositif de protection et de prise en charge. Parallèlement, plusieurs leviers ont été renforcés ces dernières années :

- Les expulsions des personnes auteurs de violences domestiques prononcées par la police ont progressé de 10 %, avec 510 décisions confirmées par les tribunaux.
- Près de trois quarts des auteurs expulsés ont suivi un entretien socio-éducatif.
- Le nombre d'enquêtes ouvertes par le Ministère public pour violences domestiques a augmenté de 9 %.
- 94 ordonnances de suspension ont été assorties d'un programme de responsabilisation.

Le Conseil d'État a également mandaté une étude sur le suivi des affaires de violence domestique dans la chaîne pénale, confiée à l'École des sciences criminelles de la Faculté de droit des sciences criminelles et d'administration publique de l'UNIL. Cette analyse met en lumière des avancées importantes : la baisse du taux d'attrition - la réduction progressive du nombre de cas qui aboutissent à une condamnation par rapport aux cas rapportés initialement à la police -, une meilleure prise en compte des besoins des victimes, ou encore l'absence de manquements systémiques.

Des victimes plus nombreuses à faire appel aux services spécialisés

Le rapport 2024 montre également une tendance à la hausse du recours aux services

d'aide :

- 974 victimes ont bénéficié d'un accompagnement au Centre d'accueil MalleyPrairie.
- 1318 consultations ont été menées au Centre LAVI (aide aux victimes d'infractions).
- 186 femmes ont été hébergées en urgence, un chiffre au-dessus de la moyenne des années précédentes.

Cette tendance peut s'expliquer par une meilleure connaissance du réseau de soutien, notamment grâce aux campagnes d'information et aux actions de sensibilisation cantonales.

Actions de prévention ciblées auprès des jeunes

La prévention précoce reste une priorité, en particulier auprès des jeunes. Le programme de prévention *As de cœur* est proposé pour les 12 à 15 ans. Celui-ci permet aux jeunes de prendre conscience des signaux d'alarme d'une relation amoureuse abusive. *« Les réseaux sociaux étant un espace très prisé par les jeunes, le BEFH a développé la campagne en ligne Amoureux.se, qui a pour but de sensibiliser au respect dans les relations affectives. En 2025, un deuxième volet sera dédié à la question du consentement »*, précise Maribel Rodriguez, cheffe du BEFH

« Toute personne a droit à une vie sans violence, le Conseil d'Etat poursuit ses efforts pour soutenir les victimes, agir sur les causes et renforcer les dispositifs légaux de protection » déclare la conseillère d'Etat Isabelle Moret, en charge du BEFH.

Adoption du rapport intermédiaire 2025 de la Convention d'Istanbul

Enfin, le Conseil d'Etat a adopté le rapport intermédiaire 2025 du Plan d'action cantonal de la Convention d'Istanbul. Ce programme (2020-2027), structuré en 35 mesures autour de la prévention et du soutien aux victimes, met en lumière des avancées concrètes : soutien accru aux victimes migrantes, prévention ciblée auprès des couples âgés et formation renforcée pour les professionnels à l'exemple du personnel de pharmacie. D'ici 2027, d'autres mesures seront mises en œuvre, notamment dans le cadre de la révision de la LOVD.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 juin 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat, [021 316 61 82](tel:0213166182)

DEIEP, Maribel Rodriguez, cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, [021 316 59 88](tel:0213165988)

Olivia Cutruzzolà, Cheffe de la section Prévention criminelle et relations citoyennes, Police cantonale vaudoise, [021 644 80 27](tel:0216448027)

DSAS, Antonello Spagnolo, Directeur insertion et solidarités, Direction générale de la cohésion sociale, [021 316 50 23](tel:0213165023)

LIEN(S)

[Rapport: les chiffres de la violence domestique, années 2015 à 2024](#)

TÉLÉCHARGEMENT(S)